

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 21 mars 2024

OBJET :

**COMPTE
ADMINISTRATIF
BUDGET
« LOCATIONS »**

2023

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 12

Votants : 16

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui, à la porte de
la Mairie, le compte rendu de la
délibération ci-contre et qu'il n'a
été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 26 mars 2024

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2024/527

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Christophe VIGIER

Procuration(s) : Madame Corinne TANGE donne pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Christopher PETIT donne pouvoir à Madame Véronique PETIT, Madame Nathalie SORTAIS donne pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Frédéric HERMOSILLA donne pouvoir à Monsieur Christophe VIGIER

Excusé(s) : Monsieur José DA ROCHA, Madame Maryse POSTOLLE, Madame Gwendoline PLUQUET, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Absent(s) : Madame Katya SCHMITT, Monsieur Alexandre VIEGAS

Secrétaire de Séance : Madame Virginie VIEVILLE

oo oo oo oo oo oo oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14 ;

Vu la nomenclature comptable M 4 ;

Considérant la consultation de la Commission des Finances réunie en date du 18 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Marguerite FONT, doyen d'âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire de Chaumontel ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2023, qui laisse apparaître les résultats de clôture suivants :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	112 952.96 €	215 864.47 €
Investissement	136 350 €	140 746.74 €

CONSTATE, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

(Monsieur le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle du Conseil municipal).

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



La Présidente,
Marguerite FONT